



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 18 MAI 2021

Membres du Comité syndical présents : AIGLON Olivier, BIAGGI Olivier, BREUZIN Fabien, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, FOUILLAND Pierre, GOUGNE Yves, GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MARTIN Pierre, MOLLARD Yvan, MONCOUTIE Lucie, SAVOIE Arnaud, STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc, et ZANNETTACCI Pierre-Jean.

18 votants

* * *

Validation du compte-rendu du comité syndical du 16 mars 2021.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. Election d'un(e) secrétaire de séance

18 votants

Le Comité Syndical, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

DESIGNE madame Catherine STARON, secrétaire de séance.

2. Programme LEADER / Demande de subvention relative à l'évaluation finale croisée du Programme LEADER 2014-2020 sur les territoires Ouest Lyonnais et Beaujolais vert dans le cadre d'un projet de coopération

18 votants

Le Comité Syndical, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

VALIDE l'action et le plan de financement prévisionnel relative à l'évaluation finale croisée du Programme LEADER 2014-2020 sur les territoires Ouest Lyonnais et Beaujolais vert dans le cadre d'un projet de coopération ;

SOLLICITE, dans le cadre du programme LEADER Ouest Lyonnais (Mesure 19.3), une subvention de 12 800 € selon le plan de financement suivant :

Dépenses éligibles à Leader	Montant	Financements	Montant
Evaluation finale croisée du Programme LEADER 2014-2020 dans	16 000 €	FEADER sollicité	12 800 €
		Autofinancement SOL	3 200 €

le cadre d'un projet de coopération Ouest Lyonnais et Beaujolais Vert			
--	--	--	--

APPROUVE la demande de subvention à hauteur de 12 800 € relative à l'évaluation finale croisée du Programme LEADER 2014-2020 sur les territoires Ouest Lyonnais et Beaujolais vert dans le cadre d'un projet de coopération ;

AUTORISE le Président à la signer.

3. Climat Energie / Avenant n°1 à la convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement technique et territorial des professionnels et des collectivités, à conclure avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69)

18 votants

Le Comité Syndical, par 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE le présent avenant à la convention d'animation du service à la population relative à l'accompagnement à la rénovation basse consommation, à conclure avec Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69) ;

AUTORISE le Président à le signer ;

DIT que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021 (sur la ligne « dépenses imprévues »).